Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 70 (1956)

Heft: 4

Rubrik: Internationale Chronik = Chronique internationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Internationale Chronik — Chronique internationale

DEUTSCHLAND. — **« Hofpfalzgrafen-Register ».** — Unter diesem Stichwort bearbeitet der Herolds-Ausschuss der Deutschen Wappenrolle, als wissenschaftliche Arbeitsgemeinschaft, bestehend aus einem Historiker und Genealogen (Dr. Erik Amburger), einem Juristen (Kammergerichtsrat J. Arndt) und einem Heraldiker (Dr. Ottfried Neubecker) seit 1953 ein besonderes Forschungsunternehmen.

Ziel dieser Arbeit ist die Erforschung der Institution der « Comites Palatini » (Hofpfalzgrafen) im Hl. Römischen Reich deutscher Nation, wie sie sich während der Renaissance in Italien herausgebildet hatte und durch Kaiser Karl IV. erstmalig 1355 auch nach Deutschland übertragen wurde, wo sie bis zum Ende des alten Reiches 1806 bestand. Gegenstand der Forschung bilden sowohl die Institution selbst als auch die einzelnen Träger des Hofpfalzgrafen-Amtes und ihre Betätigung als Inhaber des Amtes. Da bisher nur sehr wenige wissenschaftliche Untersuchungen diesen Fragen gewidmet wurden, mag es angezeigt sein, den Gegenstand der Forschung durch die nachstehende Übersicht näher zu umreissen:

I. Die Geschichte des Hofpfalzgrafen-Amtes.

II. Das Amt der Comites Palatini als staatsrechtliche Erscheinungsform des Hl. Römischen Reiches:
   1. Die verfassungsrechtliche Grundlage des Amtes (die kaiserlichen Reservatrechte; das Reichsvikariat).
   2. Die einzelnen Erscheinungsformen des Amtes:
      A. das sog. « Grosse » Palatinat und seine einzelnen Träger;
      B. das mit einer anderen Institution verknüpfte Palatinat:
         a) der Universitäten und Akademien,
         b) der Bürgermeister,
         c) der Inhaber eines geistlichen Fürstentums und seine einzelnen Träger;
      C. das sog. « Kleine » Palatinat und seine einzelnen Träger.
   3. Das Palatinat in der Auseinandersetzung mit den Territorialgewalten (landesfürstliche Restriktionen gegenüber den Com. Pal.).
   4. Die einzelnen, mit dem Amte verbundenen Befugnisse:
      A. Legitimationen:
         a) legitimatio (spuriorum) per rescriptum,
         b) restitutio famae bei Bescholtenheit infolge Straffälligkeit, ausserehelichen Verkehrs, Ausübung eines unehrenhaften Gewerbes (Scharfrichter, Abdecker, Schäfer, Spielleute, Leineweber u.ä.).
      B. Venia aetatis (Volljährigkeitserklärung).
      C. Sonstige Akte der freiwilligen Gerichtsbarkeit:
         a) Einsetzung von Curatoren, Tutoren,
         b) Genehmigung von uniones prolium (sog. Einkindschaftsverträgen),
         c) Genehmigung von Adoptionsverträgen,
         d) Beglaubigung von Abschriften.
      D. Entlassung aus der Leibeigenschaft (manumissio);
      E. Ernennung von Notaren;
      F. Verleihung akademischer Würden:
         a) des Doctorats, Licentiats, Baccalaureats, Magistertitels,
         b) des poeta laureatus;
      G. Erteilung von Wappenbriefen;
      H. Nobilitationen;
      I. Ernennung von Comites Palatini (minores) bzw. von Vicecomites Palatini;
   5. Missbräuche bei der Ausübung des Amtes.
   6. Diplomatik der Palatinatsurkunden (Kanzleigebräuche, Entwicklung von Urkundenmustern).

III. Das Palatinat als Titel der päpstlichen Curie:
   1. Einzelverleihungen des Titels (insbes. das Palatinat des Hauses Sforza-Cesarini);
   2. Verbindung des Titels mit päpstlichen Orden:
      a) Orden vom goldenen Sporn,
      b) Orden des Heiligen Petrus,
      c) Orden der Ritter Unserer Dame von Loretto.

IV. Bibliographie.

Wie die bisherige wissenschaftliche Behandlung des Palatinats durch Rechtshistoriker und Forscher anderer Wissenszweige während der letzten 100 Jahre gezeigt hat, lassen sich ohne vorherige Untersuchung einer hinreichenden Anzahl einzelner Comites Palatini und ihrer Amtshandlungen kaum allgemeingültige Aussagen zu den vorstehend umrissenen Fragen machen. Der Herolds-Ausschuss hat daher begonnen, das sehr umfangreiche und über das gesamte Gebiet des Hl. Römischen Reiches verstreute Quellenmaterial zu sammeln und fortlaufend zu veröffentlichen. Er geht dabei nach folgendem Arbeitssystem vor:

1. Es wird eine alphabetisch geordnete *Namenskartei* sämtlicher von den Kaisern, Päpsten und von den Comites Palatini maiores ernannten Hofpfalzgrafen angelegt, die etwa 4000 bis 5000 Amtsträger umfassen wird. (Für die Buchstaben A-Bar liegt bereits das von Dr. Heinrich Höfflinger bearbeitete « Verzeichnis d. lateranensischen und kaiserlichen Hofpfalzgrafen » Wien 1929 vor.)
2. Sämtliche Diplome über die Ernennung von Comites Palatini werden ferner in einem *chronologischen Register* erfasst, das getrennt nach den Ernennungen durch Kaiser und Reichsvikare, die einzelnen « grossen » Palatine, und die Päpste geführt wird.
3. Alle erreichbaren biographischen und genealogischen Angaben über die *einzelnen* Träger des Palatinats-Amtes und über ihre Rechtsausübung werden systematisch durch Auszüge aus der einschlägigen Literatur und Bestandsaufnahmen in den Archiven gesammelt. Das so gewonnene Material wird in Einzelakten über die betr. Amtsträger (Personalakten der Hofpfalzgrafen) zusammengefasst.
4. Aus Einzelakten, bei denen eine hinreichende Vollständigkeit erreicht worden ist, werden laufend Beiträge zum Druck befördert. Diese erscheinen unter dem Titel « Hofpfalzgrafen-Register » als Loseblattbeilage zur Zeitschrift « Familie und Volk » (Hauptschriftleiter Prof. Dr. Hermann Mitgau; Arbeitsgemeinschaft genealogischer Verlage, Göttingen-Neustadt a.d. Aisch). Diese Beiträge sollen jeweils in Stärke von etwa 150 Seiten zu Bänden zusammengefasst und durch einleitende Abhandlungen sowie durch Register erschlossen werden. Bisher sind 55 Seiten Text im Druck erschienen.

Der gewaltige Umfang des zu bearbeitenden Materials lässt es unmöglich erscheinen, dass dieser Stoff jemals von einem einzelnen Forscher bewältigt werden kann. Daher sind die früheren Anläufe zu einer solchen Bearbeitung, darunter auch der Versuch des verdienstvollen Genealogen Friedrich Heyer v. Rosenfeld (1828-1896), der wohl erstmalig die Namen und Amtshandlungen der Comites Palatini planmässig zu sammeln begann, unvollendet geblieben. Der « Herold » hat daher diese Forschungsaufgabe als wissenschaftliche Gesellschaft übernommen und sie einem ständig bestehenden, satzungsmässig verankerten Ausschuss übertragen, der teilweise personengleich ist mit dem Gremium, das die Deutsche Wappenrolle betreut, zu der auch viele sachliche Berührungspunkte bestehen. Der Herolds-Ausschuss ist sich jedoch darüber im Klaren, dass es der Mitarbeit von ausserhalb seines Mitgliederkreises stehenden Rechtshistorikern, Genealogen und Heraldikern bedarf, wenn das Forschungsunternehmen im Laufe der Zeit zu einem vollen Erfolg geführt werden soll. Daher sei hiermit nochmals an alle interessierten Kreise die Bitte gerichtet, den Herolds-Ausschuss bei seinem Unternehmen durch geeignete Hinweise tatkräftig zu unterstützen. Mitteilungen erwünscht an die Geschäftsstelle des Herolds-Ausschusses: Berlin-Halensee, Westfälische Str. 38, oder an die Privatanschrift des Unterzeichneten: Berlin-Nikolassee, Borussenstrasse 18.

J. Arndt (MdH).

BELGIQUE. — L'exposition SCALDIS. — Les arts de l'Escaut ont été le thème d'une triple exposition organisée simultanément à Tournai, Gand et Anvers, du 15 juillet au 18 septembre.

Axé sud-nord au travers des deux communautés linguistiques belges, l'Escaut a toujours été davantage un lien entre trois de nos plus belles anciennes principautés, Hainaut, Flandres et Brabant, que la frontière assez théorique entre le St-Empire et l'ancienne France. A l'époque où il est la seule voie de pénétration de la civilisation, l'Escaut fait surgir sur ses bords successivement la sculpture de la pierre et du bois, la dinanderie, l'orfèvrerie, la porcelaine, la tapisserie, les dentelles et la broderie, et bien entendu les grands maîtres de la peinture dite flamande — autant d'occasions pour l'héraldique de se manifester.

La grande salle des fêtes de la ville d'Anvers accueillait le visiteur par un grand panneau représentant le cours de l'Escaut avec tous les monuments et autres extériorisations de son rôle civilisateur. On se souviendra de la très belle présentation des argenteries et orfèvreries,

comme aussi des splendides lames funéraires, des tapisseries, du plat Farnèse orné des armes della Faille et des siennes propres offert par le prince de Parme à Jacques della Faille dit le vieil en 1585.

Gand avait installé ses collections dans le cloître restauré de l'ancienne abbaye de St-Pierre-du-Mont-Blandin (valant à lui seul le déplacement) et dans le musée des beaux-arts. On y retiendra les tapisseries d'Audenarde — autre relais sur l'Escaut — l'excellente présentation des orfèvreries, les argenteries XVIIIe siècle prêtées par les châtelains de la région, les moulages des sceaux médiévaux et les armoriaux — notamment celui de Liévin van der Schelden (1579).

Tournai exposait les trésors de sa région dans les très beaux cadres de la Halle aux Draps et du musée archéologique. Soulignons l'importance de la section héraldique due à M. Lucien Fourez avec le concours des principales familles nobles et des bibliothèques du Hainaut ainsi que des bibliothèques d'Arras, Cambrai, Boulogne, Stockholm, Cologne, Leyde...: armoriaux, manuscrits enluminés des domaines des Croÿ et leurs monnaies privées, sceaux, tapisseries (notamment celles aux armes des Croÿ Melun), argenteries, colliers d'ordres, bijoux et portraits armoriés des illustrations hennuyères, notamment des 32 Croÿ chevaliers de la Toison d'Or, des princes de Ligne et d'Arenberg, des marquis du Chasteler, Trazegnies et de Croix, des comtes de Bousies, Lalaing... et autres que nous ne pouvons nommer tous.

PAYS-BAS. — J. C. P. W. A. Steenkamp †. — Peu de temps après la mort de l'inoubliable Muschart, le cercle des héraldistes des Pays-Bas a éprouvé une autre perte sensible: à l'âge de 90 ans mourait à La Haye, le 19 décembre 1955, monsieur J.C.P.W.A. Steenkamp, colonel d'artillerie en retraite. Peintre d'armes de talent, amateur fervent et enthousiaste de l'héraldique, il a été son champion à plusieurs reprises. Maints articles parus dans « De Nederlandsche Leeuw » et dans les « Nederlandsch Archief voor Genealogie en Heraldiek », dont il fut rédacteur de 1945 à 1949, en témoignent. Sa connaissance de tous les blasons, au point de reconnaître quelqu'un à sa chevalière, était passée en proverbe. M. M. N. Damstra à Groenekan près d'Utrecht est devenu propriétaire de sa grande collection d'empreintes de sceaux (moderne). *Elisabeth Prins.*

PAYS-BAS. — Jonkheer Dr. F. Beelaerts van Blokland (1872-1956). —Le 27 mars 1956 s'est éteint à La Haye le Jonkheer Dr Frans Beelaerts van Blokland, Vice-Président du Conseil d'Etat, Ministre d'Etat, Président du Conseil Suprême de la Noblesse, Président honoraire de la Société Royale Néerlandaise de Généalogie et d'Héraldique.

Né à La Haye le 21 janvier 1872, le Jonkheer Beelaerts fut d'abord avocat en sa ville natale, puis Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S.M. la Reine des Pays-Bas à Pékin de 1909 à 1919, Ministre des affaires étrangères de 1927 à 1933, Vice-Président du Conseil d'Etat dès 1933, Membre dès 1935 et Président du Conseil Suprême de la Noblesse dès 1947, Ministre d'Etat dès 1936, Président du Conseil extraordinaire de S.M. la Reine à Londres de 1942 à 1944. Pendant toute sa vie, M. Beelaerts a porté un intérêt profond à la généalogie et l'héraldique dont il ne s'est jamais départi malgré une carrière brillante. Maints articles, publiés dans *De Nederlandsche Leeuw*, en témoignent. Au printemps 1955, il eut la satisfaction de faire paraître l'histoire de sa famille « Het geslacht Beelaerts », fruit de 40 ans de travail.

M. Beelaerts a joué un rôle important dans les destinées de la Société Royale Néerlandaise de Généalogie et d'Héraldique: rédacteur du mensuel *De Nederlandsche Leeuw* de 1900 à 1907, président de 1921 à 1927 (son frère, le Jonkheer Dr W.A. Beelaerts van Blokland, décédé en 1935, lui succéda dans cette charge), de nouveau président de 1945 à 1953, moment où l'Assemblée générale le nomma président honoraire. Pendant de longues années, la Société Royale Néerlandaise de Généalogie et d'Héraldique a profité de l'autorité de cette personnalité savante, aimable, d'une courtoisie qu'on ne rencontre plus guère. Elle se souviendra de lui avec grande reconnaissance. *Elisabeth Prins.*

PAYS-BAS. — D. Rühl 1893-1956. — Le 3 juin 1956 est décédé à Heemstede M. Dirk Rühl, chevalier de l'ordre d'Orange-Nassau. Né à Amsterdam, ayant passé une grande partie de sa vie aux Indes Néerlandaises, il excellait dans la science héraldique. Grâce à son talent de dessinateur et ses connaissances il put créer les armes des villes, résidences et autres établissements de sa patrie d'adoption. C'est lui qui a dessiné les 961 armoiries qui se trouvent aux archives nationales de Djakarta.

Lors de la transmission de la souveraineté à la République d'Indonésie, il regagna les

Pays-Bas, après avoir mis un point final à son mandat en créant et dessinant l'emblème du nouvel Etat. Sa patrie n'a pas tardé à reconnaître ses qualités et à lui offrir la place de professeur d'héraldique à l'Académie des Beaux-Arts d'Amsterdam. Il était toujours prêt à donner des conférences et à faire profiter les autres de son savoir et de son expérience. Sa mort inattendue a laissé un vide irréparable. *F. Renssen.*

LUXEMBOURG. — Notre membre M. Robert Matagne, qui avait représenté le Grand-Duché de Luxembourg au IIIe Congrès International de Généalogie et d'Héraldique à Madrid, au mois d'octobre 1955, nous signale la parution à fin d'année 1956, d'un *Complément à l'Armorial Général* de J. B. RIETSTAP, partie luxembourgeoise. MM. L. Wirion et R. Matagne se sont chargés de ce travail rentrant dans le cadre des résolutions du Congrès de Madrid. Ce complément fera partie de l'Annuaire que compte publier la Société Les Amis de l'Histoire, mais le Conseil Héraldique du Luxembourg envisage un tirage spécial de cet Armorial, répondant au format de l'Armorial de J. B. Rietstap (Ed. Sauvegarde Historique, Lyon) et permettant de la sorte d'être relié ensemble avec l'œuvre antérieure. Le tirage sera cependant limité. Aussi notre correspondant nous charge-t-il de signaler aux intéressés qu'il est recommandé de retenir dès à présent les exemplaires désirés. Le prix restera dans des limites restreintes.

Les intéressés sont priés de vouloir bien dès à présent se faire inscrire auprès de M. Robert Matagne, 25, rue Bertholet, Luxembourg (Grand-Duché). — Nous espérons que d'autres pays suivront l'exemple du Luxembourg.

BELGIQUE. — Activité héraldique à Verviers. — Une exposition sigillographique consacrée aux sceaux du duché de Limbourg et des principautés ecclésiastiques de Liège et Stavelot-Malmédy s'est tenue fin mai en la Librairie Gason à Verviers. Due aux éminents collectionneurs que sont MM. Cremer de Monty, Mathieu Fischer, J. Fléron, X. Janne d'Othée, Fernand Linon, Laoureux, J. Peuteman et Mme Steins-Lamberz, cette exposition groupait, à côté de pièces officielles, une grande quantité d'empreintes familiales qui pour beaucoup auront été une révélation. Ce fut l'occasion pour M. Cremer de Monty de faire sur place une conférence sur l'évolution et le haut intérêt de la sigillographie.

Dans cette même Librairie Gason s'est ouverte le 3 juin l'exposition des « Grès de Raeren » où figurent nombre de poteries armoriées. Organisée par M. F. Linon avec le concours de M. Kohneman, président de la Société d'histoire d'Eupen, et de M. Mathieu Fischer, secrétaire général des « Archives Verviétoises », cette exposition est le résultat de fouilles entreprises par M. Linon depuis cinq ans dans la région de Raeren et Petit-Rechin. Là fleurissait une industrie de la poterie, complètement oubliée depuis, dont la grande vogue s'étale aux XVIe et XVIIIe siècles et s'étendait jusqu'aux pays nordiques: pièces d'apparat et de commande, buires, pintes, snellen... décorées de motifs géométriques, folkloriques, mythologiques ou héraldiques. Plus de 300 pièces armoriées ont ainsi été découvertes, dont 230 déjà identifiées; l'exposition sera peut-être l'occasion de réduire le nombre d'inconnues. Félicitons M. Linon d'avoir entrepris ces fouilles et remis en honneur cet art, hélas, défunt chez nous. Ajoutons que l'« Institut archéologique liégeois » a entendu marquer cette « reconquête » en demandant à l'érudit chercheur deux conférences qui ont obtenu le plus vif succès.

BELGIQUE. — Huitième centenaire d'un grand nom européen. — A l'occasion du huit centième anniversaire de l'apparition du nom *Diesbach* dans l'histoire suisse, les membres des diverses branches subsistantes de cette Maison essentiellement militaire et typiquement européenne se sont réunis ce 18 août 1956 au château de Mianoye (province de Namur, Belgique) où flottait le drapeau du régiment suisse de Diesbach au service de France: gironné de sable, or et gueules, à la croix d'argent brochant. Quelque quatre-vingt-dix Diesbach et apparentés, venant tant de Suisse que de Belgique, de Grande-Bretagne et de France (notamment d'Algérie), avaient pu se rendre à l'invitation du comte Roch de Diesbach Belleroche. Une association familiale fut constituée sous forme d'a.s.b.l. selon la loi belge, en vue de sauvegarder les intérêts moraux communs, sous l'égide du prince de Diesbach, XIIe prince de Sainte-Agathe.

Rappelons que les armes primitives des Diesbach, d'après les plus anciens sceaux connus (1365, 1379...: six monts, puis un parti au croissant brochant de l'un en l'autre) furent abandonnées en 1434 pour celles accordées par concession de l'empereur Sigismond (bande vivrée acc. de deux lions) et portées désormais définitivement; le croissant fut toutefois repris (en écartelé avec celles-ci) fin XVIIe siècle par les branches de Torny, Steinbrugg et Belleroche mais non par la branche bernoise. *X. G. V.*

SCHWEIZ. — Genealogisch-Heraldische Gesellschaft Zürich. — *Programm* für das zweite Halbjahr 1956 (Hotel Glockenhof, Sihlstr. 31, Zürich 1) : 9. Oktober : Walter Müller, Die Müller von Goldach (St. Gallen) ; 6. November : Führung im Schweiz. Landesmuseum durch Konservator Dr. D. Schwarz, Die Wappenmalereien im Hause zum Langen Keller, und zum Loch, in Zürich ; 4. Dezember : Dr. S. Pestalozzi, St. Gallen, Aus der Frühgeschichte des Geschlechtes Pestalozzi.

GESELLSCHAFTSCHRONIKEN — CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS

Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Société Suisse d'Héraldique

Dr. H. R. von FELS, Präsident, Goethestrasse 23, St. Gallen.

Assemblée générale à Fribourg, les 2 et 3 juin 1956.

« Stadt der hohen, weiten Brücken,
wo der Fels teilt die Natur,
Brücken, welche klug verbinden
Menschen, Sprachen und Kultur. »
P. Plazidus Hartmann.

Dans les locaux de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, mis gracieusement à notre disposition par le directeur, M. Esseiva, notre dévoué bibliothécaire M. Dietrich a organisé une fort intéressante exposition d'armoriaux, ex-libris et lettres de noblesse. La majorité de ces documents appartiennent à notre Société. Ce fut l'occasion de permettre à nos membres — dommage qu'ils furent si peu nombreux — d'admirer les trésors ignorés de beaucoup que possède la S.S.H., de visiter notre bibliothèque et d'apprécier les soins que lui voue M. Dietrich.

L'assemblée générale est présidée par M. le Dr H.-R. von Fels, et en l'absence de la secrétaire Mme Bruckner, retenue chez elle, le procès-verbal est rédigé par M. Ad. Decollogny. Après la lecture du rapport présidentiel, l'approbation des comptes et la réélection des vérificateurs des comptes, il est donné connaissance de la lettre de démission de M. Albert Bodmer, membre du Comité; elle est enregistrée avec regret; l'assemblée élit pour remplacer le démissionnaire, M. Nold Halder, archiviste cantonal à Aarau. Il est décidé que la prochaine réunion annuelle se tiendra à Schaffhouse, ville très riche en monuments héraldiques.

Fribourg contient beaucoup de trésors artistiques et historiques. Sous la conduite de M. Schmid, professeur, les participants s'en furent visiter le charmant Musée Ratzé, installé dans un palais construit dans le style de la Renaissance lyonnaise par l'architecte Jean Fumal, de Rodez, pour un ancien commandant de la garde suisse de Lyon, le capitaine Ratzé. Ils purent admirer à loisir mobiliers, miniatures, œuvres léguées par la duchesse de Castiglione-Colonna, porcelaines, drapeaux d'anciennes abbayes, salle d'héraldique, magnifique vitraux des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. C'est là que les autorités cantonales et communales, par la voix de M. le Chancelier Binz, membre de notre Société, ont réservé aux congressistes une fort aimable réception. M. von Fels, président, remercia par des propos de circonstance.

Puis ce fut la visite du couvent des Cordeliers et de son église, décorée d'un magnifique triptyque du début du XVe siècle, attribué à un atelier de Bâle et signé de deux œillets. Au couvent de la Visitation, l'église du XVIIe siècle, en forme de croix surmontée d'une coupole, est une œuvre de style baroque fribourgeois où survivent des lignes gothiques.

Sous la conduite érudite de Mgr Waeber, les participants passèrent à la cathédrale une heure passionnante et instructive. Les vitraux, les stalles, une Mise au Tombeau sculptée dans la chapelle de Saint-Laurent, sont d'un très vif intérêt. On a relevé 145 armoiries dans ce vénérable sanctuaire. — Les organisateurs avaient eu l'excellente idée d'en faire imprimer et distribuer une nomenclature que nos membres ont pu étudier à loisir.

Au repas du soir, à la Grenette, le président souhaita la bienvenue aux invités et annonça la bonne nouvelle que notre société venait d'être agréée comme membre de la Société suisse des Sciences morales. Le repas fut agrémenté par des chants et des danses